Image not found or type unknown

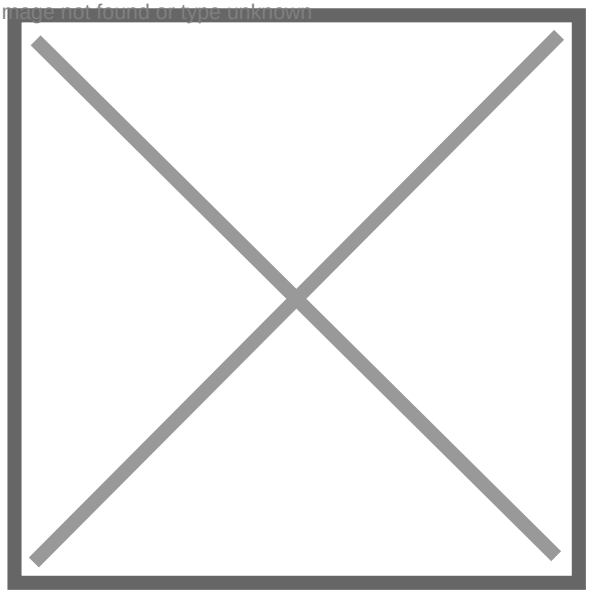

Questions avant separation

Par **VERONE48**, le **01/02/2012** à **13:05**

Bonjour,
je me sépare de mon mari; je voudrais savoir s'il m'est possible de ne plus virer mon salaire sur le compte joint, où un prêt "travaux" est en cours et d'ouvrir un compte dans une autre banque que celle où travaille mon futur ex-mari??
quels sont mes droits et devoirs???
Je quitte la maison qui nous appartient en commun, pour louer un appartement avec mes 3 enfants. Faut il que je continue à rembourser ce prêt "travaux" ou puis je le déduire du montant qui me reviendra après la vente de la maison???
Merci par avance,

Par **amajuris**, le **01/02/2012** à **13:15**

bjr,
vous pouvez modifier le versement de votre salaire mais tant que vous n'êtes pas divorcés les salaires rentrent dans la communauté.
vous devez être co-emprunteur pour le prêt travaux donc il faut vous mettre d'accord pour le remboursement avec votre mari.
cdt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés